

Inauguration

**de la résidence
Commandant Charcot
et du RDC de la
résidence Fort Saint-Irénée**

24 novembre 2021

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS AMBITIEUSE

Le Crous de Lyon met en place une politique d'investissement dans le contexte de la transformation et du développement de l'enseignement supérieur dans l'Académie de Lyon et tout au long de l'horizon à moyen et long terme (10 ans), où le logement étudiant représente un enjeu important.

En matière d'investissement, le Crous de Lyon a pour objectif :

- poursuivre l'effort de rénovation des résidences universitaires (à 100% de réhabilitation d'ici à 2026, l'objectif pourra être dépassé en fonction des réalisations) ;
- augmenter l'offre de logements par la construction de 2 300 logements neufs à l'horizon 2025 (au-delà, logement disponible au Crous (y compris les locaux existants dans l'édition, acquises, ou louées) : 1 112 logements en cours avec un programme complémentaire de 1 187 logements immobiliers via l'EAT).

Le Crous de Lyon a souhaité densifier le site André Allix à Lyon 5^e, un site situé sur les rives de la Saône (île de Fourvière), et qui propose 1 470 places. Pour cela, plusieurs opérations ont été lancées :

- la construction d'une résidence neuve, la résidence Commandant Charcot
- la reconversion en logement du RDC de la résidence Fort Saint-André
- la réconversion en logement du réservoir André Allix (fin à son achèvement prévue en 2022)
- la réhabilitation des bâtiments G et H (fin à son achèvement en septembre 2022)
- la réhabilitation des bâtiments F et E (fin à son achèvement respectivement en 2023 et en 2024)



Académie Charcot - 2 100 places



Académie Fort Saint-André - 2 100 places

CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE COMMANDANT CHARCOT



© HESUS

- 76 places : 40 T¹, 4 T¹ accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et 8 logements pour les familles
- Localisation
- Maîtrise d'ouvrage : CIVIS de Lyon
- Équipes : HCRC (architecte mandataire), CORA (T1, portes), RE INGENIERIE (systèmes), FLUFF (couloir/escalier), LDR (accueils), IC5 (PC)
- Livraison prévue 2021
- Financement : 4 625 348,00 € HT
 - Subventions : CPER FEDER 2015-2020 : 500 000€
 - Prêts :
 - Crédit d'impôt : 2 521 000€
 - Crédit d'impôt - bailleur spéculateur : 1 429 000€
 - Lende propre : CIVIS de Lyon : 275 348€
- Caractéristiques du projet :
 - 120 m² en surface habitable
 - Murs en bois 7 mois de chantier

La recherche d'une bonne intégration dans un site existant

La Chambre de commerce et d'industrie de l'Orne (C.C.I.) a opté pour une organisation très efficace des différents espaces, tout en conservant des typologies de chambres plus traditionnelles de larges baies vitrées très lumineuses.

Ainsi de nombreux bureaux sont disposés à l'angle, avec une grande baie vitrée qui offre une belle intégration dans le quartier. L'architecte a proposé une agencement avec des volumes assez courts et étroits.

La construction réalisée intégralement en éléments préfabriqués de béton a été traitée pour donner l'impression d'un bloc en marbre avec poli et par des remplissages en aluminium de certaines surfaces.

Tes bandes horizontales de verre, échelonnées, permettent aussi une intégration par ces éléments de l'angle et de l'entrée et sur les façades ainsi que par les angles obtus, mediante une architecture en murs.



Un système constructif innovant et pérenne

Le projet a reposé sur une utilisation de techniques de pré-fabrication béton en filière sèche afin de raccourcir fortement les délais globaux de réalisation (moins d'un an), de limiter les nuisances en phase de chantier et d'offrir une construction de grande qualité technique et d'usage.

Le principe repose sur une limitation aux isolations et à l'assainissement des ouvrages réalisés en béton très léger, sous forme de éléments préfabriqués de façade et de planchers en béton préfabriqué et posés sur les façades, cette méthode nécessite de nombreux éléments préfabriqués qui sont ensuite mis en place par la technique du béton blanc.

Les planchers ont été réalisés en béton pliant sans charge de compressions et ce nécessitant aucun soclage. Ensuite, toutes les dalles de plancher sont démontées et rangées à l'abri avant la réalisation du plancher de l'étage supérieur.

Un impact environnemental réduit

Outre les qualités de performances du bâtiment, prenons aussi les aspects intérieurs de l'activité d'acquisition des matériaux, le bâtiment offre :

- une empreinte carbone réduite : des matériaux de construction à bas carbone : avec un aménagement intérieur et extérieur en bois et parquet massif et recyclé dans une empreinte carbone réduite de 90 % par rapport à un bois traditionnel, et pour approvisionnements en fibres pour 20 % moins cher et 10 % plus durable
- une conception durable : les matériaux utilisés sont en complément de ceux de la maintenance.

Ainsi ces intérêts sont serrés dans une énergie consommée pour venir et être dans leur appement au quotidien, au travail ou être à la calme au moment



RECONVERSION EN LOGEMENTS DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA RESIDENCE FORT SAINT-IRENEE



- 30 studios + 1 2 studios accessibles PMR
- Maîtrise d'ouvrage : CCI de Lyon
- Équipes : Zappe, AATG, GFI – SFTFC, Ingénierie Économie, EME, MDC, L'Atelier Théâtre, OFC
- Livraison octobre 2021
- Financement : 1 572 000€ TBC, dont :
CCI de Lyon : 1 472 000€
C2PR F. 21 : 100 000€

Une opération de reconversion au sein d'un bâtiment historique



Le bâtiment E du Saint-Hilaire a été construit en 1920 et 1921. Ancienne caserne du régiment de la 1^e Région de l'artillerie de montagne et de cavalerie à la garnison de Grenoble. Implantié au nord du ruisseau Allier, il constitue une réelle barrière sur l'entrée de Grenoble à l'ancien grand emplacement.

Par ailleurs, le site est marqué par une densité importante (jardins, espaces verts) sur accès à la ville.

L'opération d'implantation de 30 studios était contrainte par l'insertion dans un bâtiment existant dont 100% de surfaces supérieures étaient des logements étudiants.

Le projet a également cherché à disposer d'espaces annexes nécessaires au bon fonctionnement de la résidence (salles de bains, carrelages communs, local de rangement ou local technique), tout en conservant les airs locaux de 1920 (avenue, local de rangement dans l'escalier et local technique).

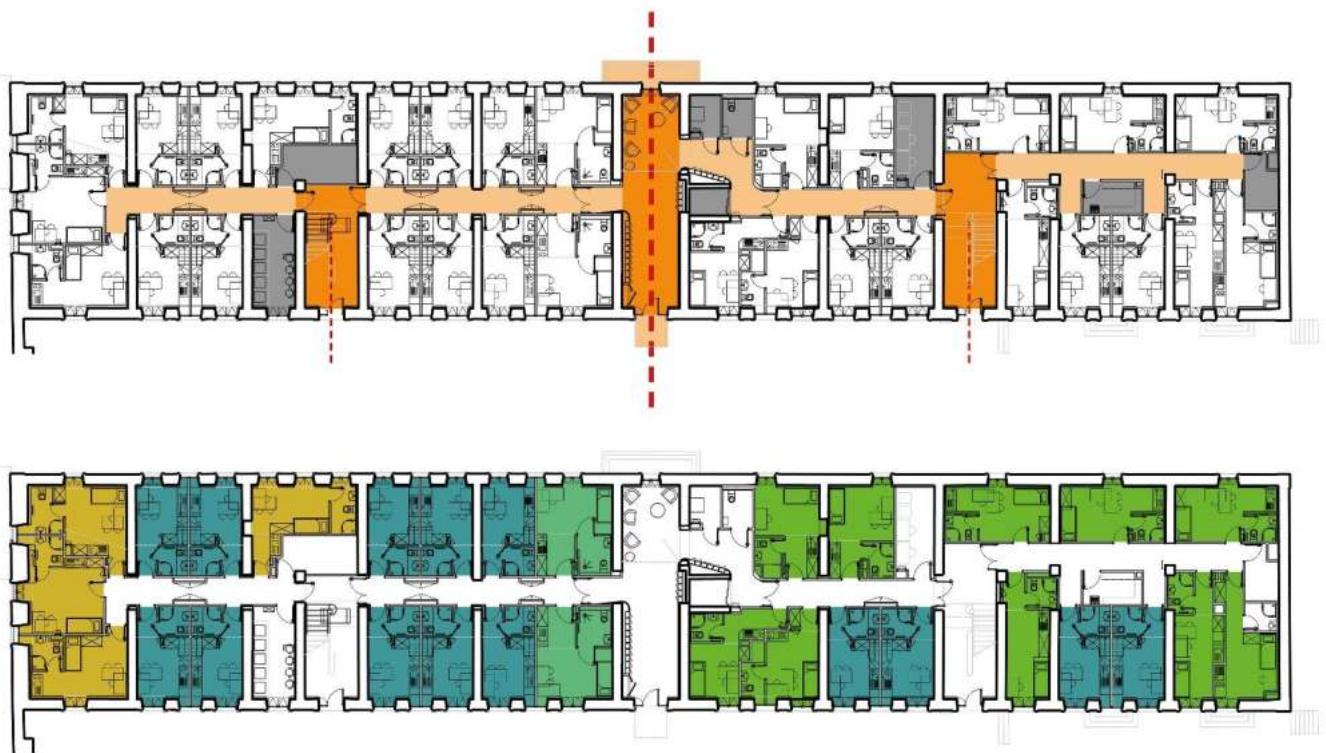
Le programme dans son édification était marqué par ses deux situations propres à l'époque : transformant le caractère de portes et fenêtres sur allée ou la modification des portes des 120 s.

Un projet permettant de retrouver l'axe original du bâtiment

Le bâtiment E du Saint-Hilaire est marqué par l'application de sa forme structurelle et de l'alignement des deux entrées. Cela impactait donc la possibilité de ce que l'on nomme un.

Tous l'opérateur avait l'objectif d'ajouter, grâce à la suppression de l'axe historique du bâtiment, à la mise en place d'un ascenseur, l'option de l'entrée à droite ou à gauche. Bien que réalisant dans ces étagères, l'opérateur fait tout de même une barrière physique.

Le deuxième objectif était également l'intégration dans la partie existante de son bâtiment pour continuer ainsi la possibilité d'une intégration.



Le projet a donc consisté à redonner à l'axe original du bâtiment sa fonction en en laissant l'entrée et le hall principale. Il y a ainsi deux espaces collectifs au niveau du projet : le silencieux et les chambres d'hôtel avec un étage et d'autre.

Concernant l'exploitation de la structure, l'aménagement des chambres a fait parti de la verticalité du bâtiment en exploitant la grande hauteur sous plafond pour proposer des coins nuit en mezzanine.



CROUS DE LYON
50, Rue de la Magdeleine 69
69665 LYON CEDEX 07
Tél : 04 72 80 17 70

ANTENNE DE
SAINTE-ÉTIENNE
1, Rue Taxis 42
42622 SAINT-ETIENNE CEDEX 02
Tél : 04 77 81 35 50